

et sais aussi bien qu'un roi constitutionnel parler de la prospérité toujours croissante quand le trésor est à sec, vante le retour de la paix quand les divisions rongent les partis, invoquer la Providence au nom de gens qui n'y croient pas, demander de l'argent pour mes serviteurs qui savent bien le prendre sans cela, et promettre pompeusement des améliorations, des lois libérales auxquelles je devrai plus tard m'opposer de tout mon pouvoir si je veux être fidèle au serment que j'ai prêté de maintenir en toute occasion les privilèges de la Couronne et les privilèges dont j'emporte un morceau chaque pas des doctrines populaires.

Maintenant que je vous ai rassuré sur les dehors et prouvé que j'étais les mérites, il est de mon devoir de vous entretenir de ce que je pense, en mon particulier, de cette Union qui devait opérer, en espérance tant de miracles, mais qui en réalité ne fera que rendre impossible le gouvernement du Canada. Je vous le dirai franchement ce que je pense des deux populations qui ont été réunies, des hommes qui composent mon administration, des remèdes qu'il faudrait apporter à l'état de choses actuel; et si, après tout vous persistez dans cette voie insensée où s'empêtreroient à jamais les hommes les plus habiles, ma foi je m'en irai avec mes pieds, mes mains et j'abandonne mon poste. Sydenham et Bagot ont étreint les roses et ne m'ont laissé que les épines. *(L'Assemblée aura le plaisir de lire dans le prochain numéro de la Gazette de Québec un article de M. Lafontaine sur ce sujet.)*

On nous prie de demander à l'honorable M. Lafontaine, qui écrit un gros livre contre les bureaux d'enregistrement, de vouloir bien dresser une liste de lois dans le même sens. Vraiment s'il ne le fait pas, on dira que le procureur général ne se croit pas obligé d'avoir le bon sens de l'avocat.

**AFFAIRES MUNICIPALES.**

*Séance d'hier du soir.*

Il serait trop long de rapporter ce qui a été dit; mais voici les détails officiels de ce qui a été fait:



Le conseil municipal a tenu sa séance hebdomadaire le mardi 12 courant, à huit heures du soir, sous la présidence de M. le maire. Le conseil a lu et approuvé le rapport de M. le maire sur les affaires municipales pendant le mois de novembre. Le conseil a également discuté les propositions relatives à la construction d'un nouveau bâtiment pour le bureau de la police. M. le maire a proposé d'acheter un terrain situé à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Pierre, afin d'y élever un édifice qui servirait à la fois de bureau de police et de casernement pour les agents. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Oh je vous assure qu'il faut lire la manière dont Monsieur Glackmeyer complimenta Monsieur Laurin et dont Monsieur Laurin complimenta Monsieur Glackmeyer et dont Monsieur Connolly complimenta messieurs